RAPPORT DE LA 9ieme SESSION EXTRA-ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACMAD (CA Ext-09)

EN LIGNE

10-11 Janvier 2023

**RAPPORT DE LA SESSION EXTRA-ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACMAD (CA Ext 09)**

**EN LIGNE,**

**10-11 JANVIER 2023**

**Introduction**

La neuvième session extraordinaire du Conseil d’Administration de l'ACMAD ( CA Ext 09) s'est tenue en ligne les 10 et 11 janvier 2023. Les rapports du Président et du Directeur Général pour l’année 2022 et du Directeur Général pour la période 2019 - 2022 de son mandat ont été présentés et discutés. La session a examiné le budget et le plan de travail pour 2023. Le projet de rapport d'exécution du budget pour 2022 a été présenté avec les recommandations d'audit qui ont été partiellement mises en œuvre avec les notes explicatives y relatives. Compte tenu de l'urgence d'agir dans le cadre de l'initiative d'alerte précoce pour tous, les documents présentant les priorités de l'ACMAD en matière de prévision numérique du temps à haute résolution et les rôles des SMHNs et des Centres Régionaux pour une meilleure alerte précoce et une action rapide ont été présentés et discutés.

Ce rapport est structuré en trois parties : Partie I : Organisation de la session, Partie II : Compte rendu des discussions et Partie III : Déclaration finale de la 9ième session extraordinaire du Conseil d'Administration de l'ACMAD.

**PARTIE I**

**I. Organisation de la session (point 1 de l'ordre du jour)**

**1.1. Ouverture de la session**

La réunion a vu la participation des représentants de onze (11) pays suivants, membres du Conseil d’Administration de l'ACMAD.

1. Angola

2. Burundi

3. Congo

4. Côte d'Ivoire

5. Éthiopie

6. Kenya

7. Malawi

8. Maroc

9. Niger

10. Nigeria

11. Maurice

La réunion s'est également tenue en présence des représentants du Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique, d'EUMETSAT, du Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, de la Commission Economique des Nations Unis pour l’Afrique et de l'ICPAC. La réunion a commencé le 10 janvier 2023 à 13h00 GMT et l’ACMAD a assuré le secrétariat. Avec onze (11) membres présents, le quorum de sept (7) était atteint pour que la session se poursuive.

**1.2. Déclaration d'ouverture**

Le Président du Conseil d'Administration a souhaité la bienvenue aux membres et a remercié le secrétariat de l'ACMAD pour l'organisation de la 9ième session extraordinaire du Conseil d’Administration. Il a salué la présence des membres, des partenaires et du SACOM.

Il a souligné l'importance de la réunion pour examiner les rapports 2022 et le rapport des quatre dernières années du Directeur Général. Il a également souligné l'urgence de renforcer l'alerte précoce et les conseils attendus des membres sur la prévision numérique à haute résolution et le rôle des SMHNs et des autres parties prenantes de la mise en œuvre de l'initiative d'alerte précoce pour tous en Afrique.

**1.3 Questions d'organisation et adoption de l'ordre du jour**

La réunion a commencé par l'examen de l'ordre du jour provisoire. Après discussion, les points suivants ont été adoptés :

1. Ordre du jour et organisation de la session
2. Rapports 2022 et 2019/2022
3. Plan de travail et Budget 2023
4. Questions financières et administratives
5. Contribution à l'alerte précoce pour tous
6. Clôture de la session

Les représentants de l'OMM, de la CEA, d'EUMETSAT et de l'ICPAC ont transmis des messages d’appréciation de la coopération avec le centre ACMAD. Le représentant de l'OMM a transmis les salutations de la nouvelle Directrice du Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique, s'est dit satisfait que l'ACMAD se penche sur la mise en œuvre de l'initiative d'alerte précoce pour tous et a informé la réunion que le Secrétaire Général de l'Organisation était à Abu Dabi pour la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de cette initiative. Il a rappelé que la Conférence technique et la session de l'Association Régionale I de l'OMM se tiendront en février 2023.

Le représentant de la CEA a remercié le Conseil d'Administration et l’ACMAD d'avoir invité la Commission pour la réunion et a souligné l'intérêt sur la présentation des résultats pour 2022 et le plan de travail de l'ACMAD pour 2023. Il a rappelé l'importance du climat au Sahel qui, avec la crise ukrainienne, contribue aux déficits céréaliers. Il a indiqué que la CEA soutient ACMAD notamment la réforme de sa gouvernance.

Le représentant d'EUMETSAT a exprimé son appréciation de la collaboration avec l’ACMAD et a souligné que l'accord de coopération EUMETSAT-ACMAD devra être renouvelé en tenant compte de la transition vers la troisième génération des satellites géostationnaires (MTG) et de la mise en œuvre des applications de données satellitaires (AMSAF), qui sont des attentes de la déclaration du forum EUMETSAT d'Abidjan. La formulation du programme pour satisfaire ces attentes est en cours avec la contribution de l'ACMAD par des apports techniques au niveau continental, y compris la coordination. L’ACMAD devrait promouvoir l'adoption et l'utilisation d'outils avancés en Afrique qui devraient être développés avec le programme de transition AMSAF et MTG.

EUMETSAT apprécie et encourage une collaboration plus forte entre l'UA et l'ACMAD.

Le représentant de l'ICPAC a remercié l’ACMAD pour l'invitation et a exprimé son appréciation pour les activités conjointes dans le cadre du projet SAWIDRA avec l'installation réussie de systèmes de retransmission de données de satellites en orbite basse (RARS). L'ICPAC attend avec impatience les formations pour rendre la station opérationnelle. Les événements conjoints ACMAD-ICPAC en marge des COPs, la collaboration sur l'alerte précoce avec l'accent mis sur la sécheresse sont très appréciés. La contribution de l'ACMAD aux prochaines perspectives climatiques de mars-mai 2023 est attendue en Afrique de l’Est.

Le Président a félicité Mme Agnes Kizaji pour son nouveau poste de Directrice du Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique et a remercié l'OMM, EUMETSAT, la CEA et l'ICPAC d'avoir éclairé les membres sur les importants efforts de collaboration avec l'ACMAD pour soutenir la mise en œuvre de l'agenda 2063 du continent.

**Résolution n° 1 :** Après la présentation et les discussions, le Conseil a adopté l'ordre du jour de la session.

**Recommandation 1 :** Lesecrétariat de l'ACMAD doit travailler avec les membres du Conseil d'Administration dans le processus de renouvellement du MoU avec EUMETSAT.

**PARTIE II**

**II. Compte rendu des discussions**

**2.1 Rapports [point 2 de l'ordre du jour]**

Trois présentations ont été faites par le Président du Conseil d'Administration (1), le Directeur Général (2) sur les réalisations du Conseil d'Administration pour 2022, les réalisations de la Direction Générale pour 2022 ainsi que pour les quatre dernières années, sur la base des objectifs clés à long terme du plan stratégique de l'ACMAD.

Le Président a accueilli la 22ième session ordinaire du Conseil d'Administration de l'ACMAD les 05 et 06 mai 2022 à Abuja-Nigeria. Les points abordés comprenaient la réforme de la gouvernance de l'ACMAD, la performance 2021 et le plan de travail et le budget 2022 du Centre, le mandat du Conseil et la stratégie de l'ACMAD pour 2024/27. Il a présenté le document conceptuel sur la sensibilisation concernant le contexte, les défis et la voie à suivre pour l’ACMAD en oruientant la planification et les actions futures pour relever les défis climatiques et environnementaux du continent. Une visite d’étude à l'Agence météorologique nigériane a été organisée par le Président pour promouvoir la coopération et les échanges sud-sud.

Le Président du conseil a dirigé l'équipe de l'ACMAD pour l’inauguration du Centre continental des avis météorologiques multi aléas, qui fait partie du Système africain multirisques d'alerte précoce et d'action rapide, le 31 octobre 2022. L'infrastructure du Centre a été mis en place avec le soutien de la coopération italienne au développement. La Commission de l'Union Africaine et le bureau des nation Unis pour la reduction des risques de Catastrophes sont les partenaires clés qui coordonnent la formulation et la mise en œuvre du Système africain multirisques d'alerte précoce et d'action rapide. Il a encouragé l'ACMAD à travailler avec les pays pour établir des centre similaires au niveau des pays afin de soutenir les programmes nationaux de gestion des catastrophes. Rappelant que le Centre est un instrument pour toute l'Afrique, le Président a indiqué qu'il doit relever le défi de faire plus pour tous et qu'il a besoin de plus de ressources humaines. Son Excellence le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération du Niger et Son Excellence l'Ambassadeur d'Italie au Niger ont coupé le ruban le jour de l'inauguration. Une session de dialogue de haut niveau a été organisée par l’ACMAD après l'inauguration pour sensibiliser sur les tendances et les impacts climatiques du rapport sur l'état du climat pour l'Afrique de 2021 justifiant l'urgence d'une alerte précoce et d'une action rapide. Le Président a soumis le 3 juin 2022, juste après la 22ieme session du Conseil d'Administration, une lettre à la CEA demandant une réunion sur le rôle statutaire de la Commission dans la gouvernance de l'ACMAD et la mise en œuvre de la déclaration de l'AMCOMET-4 avec une proposition d'accord de relation future entre la CUA et l’ACMAD.

Le Président a organisé à Abuja, du 10 au 14 octobre 2022, un atelier sur la plateforme de suivi de l'état et ;es perspectives hydrologiques (HydroSOS) qui renforce la collaboration entre le temps, le climat et l'eau. Les discussions ont porté sur la nécessité d'engager plus de collaboration avec les conseillers hydrologiques de l'OMM pour la région I et d'accélérer l'opérationnalisation de l'interface utilisateur sur le climat et l'eau établie dabs le cadre du projet continental ClimSA. L’ACMAD a organisé le premier atelier en ligne impliquant les conseillers hydrologiques de l'OMM /AR I le 13 décembre 2022. Le Président a encouragé les pays à considérer l’HydroSOS pour s'engager avec les Services hydrologiques vers une collaboration étroite avec des activités conjointes dans les cas où les activités météorologiques et hydrologiques nationales sont gérées par des entités distinctes.

Le Président a assisté aux réunions du Comité consultatif et du Comité directeur du programme continental ClimSA mis en œuvre par la CUA dans le cadre de l'accord de collaboration avec l'Union Européenne. Il a formulé des conclusions et des recommandations sur le soutien à la coordination technique continentale attendu de l'ACMAD sur les questions de l'évaluation par les pairs des services climatiques, de l'assistance aux CCRs en Afrique en mettant l'accent sur le développement des CCRs, du développement de prototypes de produits en utilisant les guides de l'OMM. Il a été proposé de promouvoir la production du rapport sur l'état du climat en Afrique, ainsi que la planification conjointe et la participation aux COPs de la CCNUCC et à d'autres événements de haut niveau impliquant l'ACMAD, la CUA, la CEA, la BAD et les CCRs, afin de contribuer à l'intégration de l'Afrique sur les questions climatiques. La désignation de points focaux pour chaque pays afin de faciliter l'évaluation et l'utilisation des produits de l'ACMAD a été considérée comme une priorité. Pour terminer la présentation, le Président a remercié le Secrétariat pour son soutien.

Le Directeur Général de l'ACMAD a présenté l'état d'avancement de la mise en œuvre des résolutions et recommandations de la dernière session du Conseil d'Administration, les documents sur les priorités pour capitaliser sur les opportunités de prévision numérique du temps à haute résolution pour générer les informations météorologiques et climatiques à l'échelle locale et la liste proposée pour le sous-comité sur la formulation de la stratégie 2024-2027. Il a ensuite présenté le rapport annuel 2022 et le rapport quadriennal en soulignant les principales réalisations suivantes :

- Un rapport d'analyse des lacunes sur les compétences pour la production de services climatiques en Afrique australe et un plan d'action ;

- Quatre rapports d'étude sur les lacunes de la démonstration de CCR dans les régions de la CEEAC et de la CEDEAO ainsi que sur l'utilisation des produits du CCR continental de l'ACMAD par les régions et l'utilisation des produits du CCR en développement de la CEEAC par les pays membres de la CEEAC ;

- Quatre plateformes continentales utilisateurs ont été établies dans le cadre de la mise en œuvre du GFCS au niveau continental sur le climat et l'eau, le climat et la GRC, le climat et l'agriculture et le climat et la santé pour accélérer la co-conception et le co-développement de services, soutenir l'intermédiation en réunissant les fournisseurs de connaissances climatiques et les chercheurs;

- Procédures opérationnelles standard pour les prévisionnistes afin d'améliorer les opérations ;

- Quarante-cinq experts de vingt-deux pays ont participé à des formations action, des détachements et des stages ;

- Sept formations liées aux Forums régionaux sur les prévisions climatiques chaque année pour l'UMA, la CEEAC, la SADC, la CEDEAO, la COI et l'IGAD et douze forums continentaux de prévisions saisonnières pour l’harmonisation et le partage d'expériences, de méthodes, d'outils et de produits entre les SMHNs et les CCRs.

- Notes techniques synoptiques et de méso-échelle régulières deux fois par semaine, trois notes techniques de prévisions intra saisonnières et une saisonnière pour soutenir les discussions sur les prévisions climatiques chaque mois;

- Rapports annuels sur l'état du climat en Afrique ;

- Rapports de situation et avis météorologiques continentales hebdomadaires pour l'alerte précoce et l'action rapide ;

- Quatre stations régionales de retransmission avancée pour les données des satellites en orbite basse, un système de calcul et de stockage à haute performance (HPC) et un générateur d'énergie électrique installés ;

- Station climatique installée et en phase de test pilote ;

- Nouveaux produits pour la surveillance et le contrôle de la méningite, planification de la demande et de la consommation d'énergie ;

- Publications sur la prévisibilité, les procédures opérationnelles de prévision et les outils innovants, notamment ClimTAG, U-CLIP, CLIMTAG, SAF Nowcasting/RDT, MYDEWETRA, CFT, PyCPT;

- Participation à quatre COPs sur le climat avec organisation des événements parallèles, des sessions de haut niveau ;

- Quatre données et produits de prévision multi modèle sur le web accessibles aux bureaux de prévision de SMHNs du Niger, de Madagascar, du Cameroun et du Burundi ;

- Inauguration du Centre continental pour les avis multi aléas ;

- De nouveaux indicateurs exploitables sur le nombre de jours extrêmement chauds et le pourcentage de la surface tcontinentale touchée par de fortes pluies pouvant entraîner des inondations, le suivi du début de saison agricole mis au point ;

- Rapport sur les tendances et les impacts climatiques préparé pour la CEA en soutien à la formulation de la vision 2050 de la CEDEAO et révision de la section climatique du rapport sur la vulnérabilité du secteur agricole en Afrique au changement climatique ;

- Mise au point de prévisions basées sur l'impact avec le pourcentage anticipé de la population susceptible d'être affectée par les inondations ;

 Sept rapports d'audit et cent quatre-vingt-dix-sept membres du personnel ont soutenu le centre en quatre ans ;

- Onze projets (SWIFT, Focus, ClimSA, CVM3, MUKAU, UCLIP, GSTIC, KIMPALA, AMHEWAS, WISER et SAWIDRA) ont été formulés et/ou mis en œuvre ;

- Des partenariats ont été établis avec le Royaume-Uni, la Belgique, l'Italie, l'UE et les États- Unis ;

- Plan stratégique et plan de mise en œuvre 2020-2023, le manuel de procédures administratives, comptables et financières, les ressources mobilisées passant de moins d'un million à 3,3 millions de dollars US en 2021 ont été des réalisations dans le cadre de la modernisation du centre.

Le Directeur Général a donné un aperçu des perspectives d'avenir, notamment :

- développement de plans stratégiques et opérationnels 2024/27 et mobilisation de ressources;

- la finalisation du processus de modernisation de la gouvernance avec la CEA, l'OMM et la CUA ;

- Analyse des lacunes en matière de capacités et planification des actions de développement des capacités ;

- Formation action, détachements, stages, bourses pour les jeunes experts ;

- Poursuivre les opérations et l'expansion des fonctions du Centre climatique régional pour l'Afrique et du Centre consultatif continental multirisques ;

- Développer et utiliser plus de données, méthodes, outils et produits grâce à la recherche et à l'innovation ;

- Rendre opérationnels les stations RARS, le programme MTG et AMSAF, le WIS et le centre de données, de calcul à haute performance, les systèmes de stockage et les plateformes utilisateurs pour les services climatiques ;

* Préparer les évaluations des piliers pour devenir une agence d’exécution des fonds de coopération au développement puis des fonds climat ;

- Suivi de la mobilisation des partenaires après les interactions lors des COP et autres événements de haut niveau ;

- Poursuivre le développement du système de gestion de la qualité en mettant l'accent sur l'assurance et le contrôle de la qualité ;

- Renforcer les partenariats avec l'OMM, la Commission Economique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et la Commission de l'Union africaine (CUA), ainsi qu'avec les partenaires au développement, en ce qui concerne les services d'alerte précoce et de renforcement de la résilience, l'adaptation au changement climatique et le développement durable ;

- Mobiliser au moins 10 millions de dollars US d'ici 2027 et aider les SMHNs à participer aux COPs.

**2.2. Discussions**

Après les présentations, les membres ont discuté et apprécié les réalisations du Président et du Directeur Général en matière de formation, de nouveaux outils et produits, de manuel de procédures de gestion, de planification stratégique et opérationnelle et de mobilisation des ressources. Les membres ont également apprécié les efforts déployés en matière de partenariats et l'inauguration du Centre des avis multi aléas continental.

Les membres se sont félicités des présentations sur le niveau des ressources externes mobilisées, les partenariats émergents, la participation régulière aux COPs, les efforts pour que la CEA participe à la réunion du Conseil d'Administration et soit impliquée dans des actions conjointes avec l’ACMAD, l'engagement de l'ACMAD pour la mise en œuvre de l'alerte précoce multirisque dans le cadre de l'initiative d'alerte précoce pour tous, les efforts sur l'analyse des lacunes en matière de capacités guidant les interventions, les actions pilotes de démonstration sur les nouveaux outils et la formulation de projets de mise à l'échelle. Les membres ont également exprimé leur intérêt pour le programme de mise a disposition du personnel des SMHNs sur la PNT et la prévision intra saisonnière à l’ACMAD.

L'OMM a apprécié la participation de la CEA avec l'engagement de soutenir la réforme de la gouvernance de l'ACMAD. Afin de faciliter l'engagement des membres, des consultations avec les Représentants Permanents similaires à l'atelier organisé avec les conseillers hydrologiques permettront une démarcation claire et complementaire des rôles entre l’ACMAD, les CERs, les CCRs, les RSMCs et les SMHNs.

Les membres du Comité consultatif scientifique (SACOM) ont exprimé leur appréciation des présentations et se sont engagés à soutenir la préparation du plan stratégique 2024/27 en organisant un atelier de réflexion systémique. Le processus de formulation de la stratégie comprendra la voie à suivre pour résoudre le problème de gouvernance en impliquant les parties prenantes identifiées. Le Président a pris note de l'urgence du travail d'élaboration de la stratégie.

Le président a également indiqué que l'ACMAD était prêt à soutenir les pays et a pris note de la demande spécifique à l'ACMAD d'apporter aux pays une capacité locale de prévision basée sur l'impact et de donner la priorité au développement de la capacité avec des formations action et des mises à disposition.

Cependant, pour mieux satisfaire aux demandes des pays, les membres ont mentionné que le Centre a besoin de plus de ressources humaines et de visibilité au niveau national. La modernisation de sa gouvernance est encore en cours. La CUA, la CEA, l'ACMAD et l'OMM sont des institutions clés dans ce processus et une collaboration plus forte entre elles devrait faciliter la réforme de la gouvernance.

Les membres ont discuté des recommandations de la réunion de l'AMCOMET qui s'est tenue à Maputo, au Mozambique, du 5 au 9 septembre 2022. Il a été proposé de créer un groupe de travail chargé de:

(i) Travailler avec le Conseil d'Administration d'ACMAD pour clarifier la relation entre l’ACMAD et la CEA ;

(ii) Identifier le rôle unique de l'ACMAD qui n'est pas une duplication de ce que les autres Centres Climatiques Régionaux (CCRs) font déjà ;

(iii) Préparer une justification convaincante pour que les organes politiques de l'UA adoptent l’ACMAD comme bras technique sur les questions climatiques ;

(iv) Élaborer un plan de durabilité qui comprend également les implications financières, juridiques, structurelles/institutionnelles de l'adoption par l'UA de l'ACMAD comme bras technique ;

(v) Proposer une stratégie pour présenter avec succès la demande aux organes politiques de l'UA.

En ce qui concerne le point (i), la lettre de la CEA à l’ACMAD du 18 mars 2000 clarifie les relations après l'achèvement du processus de rationalisation des institutions créées par la CEA. La CEA maintient une coopération étroite et ses liens statutaires avec l'ACMAD et est un membre ex-officio du Conseil d'Administration du Centre.

Le Conseil a discuté des problèmes de duplication des efforts et des futurs ateliers pour les représentants permanents des pays auprès de l'OMM et leurs conseillers hydrologiques sont proposés pour soutenir la visibilité au niveau national et la coordination, l'harmonisation des rôles entre l’ACMAD, les autres Centres régionaux et les SMHNs.

Pour justifier l'adoption de l'ACMAD aux organes de l'UA (point iii ci-dessus), la CUA a organisé une réunion avec la participation du Bureau régional de l'OMM pour l'Afrique et l’ACMAD, qui a abouti à un projet d'accord formalisant la relation entre l’ACMAD et la CUA. Ce document est en cours de révision par le bureau juridique de la CEA.

Un document sur les implications juridiques, financières et institutionnelles de l'adoption de l'ACMAD par l'UA a été préparé par la CUA, l'OMM et l’ACMAD lors de la réunion tripartite mentionnée ci- dessus. Il constitue un projet pour des discussions ultérieures en vue du plan de durabilité (point iv).

La stratégie de présentation de la demande aux organes politiques de l'UA comprend la participation de l'ACMAD aux événements de l'UA avec des présentations sur la mission, la vision, les réalisations et les perspectives aux organes de l'UA, à savoir le Comité des Représentants Permanents et les sous- comités connexes, les Comités techniques spécialisés, les Départements et les Directions de l'UA. Ces présentations mettent l'accent sur les contributions clés de l'ACMAD à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et des programmes connexes.

Les membres ont noté le soutien de la CEA au processus de modernisation de la gouvernance et le prochain forum régional sur le développement durable qui sera organisé par la Commission à Niamey pour, entre autres, examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies en Afrique. Après consultation avec le secrétariat, le Président a levé la session.

**2.1.2 Résolutions et recommandations**

Le Conseil a pris les résolutions et recommandations suivantes :

**Résolution 2** : Les membres du Conseil d'Administration ont adopté les rapports pour 2022 du président et du Directeur Général puis le rapport quadriennal du Directeur Général.

**Recommandation n°2** : les Représentants Permanents sont encouragés à envisager de travailler avec l'ACMAD en vue de la création de Centres d’alertes au niveau national pour soutenir la réduction des risques de catastrophes.

**Recommandation n°3** : les pays sont encouragés à envisager de faire participer davantage les Services hydrologiques nationaux à l’alerte par le biais de la plateforme HYDROSOS.

**Recommandation #4** : L’ACMAD est invité à préparer les TdRs des points focaux des pays avec le soutien du Président et à les soumettre aux pays en incluant des sections de sensibilisation sur la disponibilité, la validation et l'utilisation des produits de l’ACMAD pour faciliter leur désignation.

**Recommandation n°5 :** il est demandé à l’ACMAD et à ses partenaires de donner la priorité à la formulation du plan stratégique 2024/27 pour soutenir la mobilisation des ressources.

**Recommandation #6 :** Reconnaissant que l'alerte précoce est la voie à suivre, le Conseil a apprécié les prévisions basées sur l'impact à l’ACMAD en tant que produit de pré-alerte et a encouragé l’ACMAD à continuer à soutenir le développement d'informations plus localisées au niveau national. Le Maroc s'est engagé à soutenir ces développements qui impliquent la prévision numérique du temps à haute résolution.

**Recommandation #7 :** Le Conseil a noté les efforts sur la question de la gouvernance et a exhorté l’ACMAD à accélérer la mise en œuvre des activités de soutien à la réforme de la gouvernance en mettant l'accent sur les recommandations de la réunion du bureau de l'AMCOMET qui s'est tenue le 09 Septembre 2022 à Maputo-Mozambique avec le soutien des partenaires, y compris la CEA, la CUA, l’OMM et la BAD.

**3. Plan de travail et budget pour 2023 [Point 3 de l'ordre du jour]**

Le 11 janvier 2023, la session a repris à 13h00 GMT avec la présentation du plan de travail et du budget pour 2023 par le Secrétariat, conformément aux quatre objectifs à long terme du plan stratégique, notamment Combler les lacunes en matière de capacités, Soutenir les services de qualité, Renforcer l'accès aux données, La recherche et l'innovation, Moderniser la gouvernance et la gestion.

Combler les lacunes en matière de capacités est le principal objectif à long terme de la stratégie de l'ACMAD. Les activités pour 2023 comprendront :

- Organisation ou facilitation de réunions et d'événements avec des partenaires afin d'évaluer et de traiter les contraintes juridiques, réglementaires, organisationnelles et infrastructurelles pour améliorer les avis et les alertes précoces aux niveaux régional et national;

- Engagement avec les partenaires et participation aux événements de planification stratégique et opérationnelle ;

- Soutenir l'analyse des lacunes et la planification des actions pour le renforcement des capacités ;

- Organiser des activités de formation pour améliorer les compétences en matière de formulation de projets et de mobilisation des ressources ;

- Examiner et développer des programmes d'études et des supports de formation pour les SMHNs et les organisations d’utilisateurs ;

- Organiser des exercices de jumelage, des briefings, des débriefings, des ateliers, des conférences ;

- Formations action et détachements, stages, bourses, consultations en vue d'améliorer les opérations au niveau national.

Afin de fournir des services de meilleure qualité, le Centre va :

- Consulter les secteurs utilisateurs et assurer la liaison avec l'OMM en ce qui concerne les directives, les manuels et les procédures d'exploitation ;

- Démontrer et étendre les prévisions et les alertes basées sur l'impact, tester et transférer les bonnes pratiques au niveau national ;

- faire fonctionner le Centre de conseil multi-aléa, favoriser une meilleure communication sur les incertitudes et les risques, aider les pays et les CERs à fournir les informations de veille et des alertes ;

- Fournir le rapport sur l'état du climat, les notes techniques soutenant les briefings sur les prévisions ;

- Faire fonctionner le CCR continental et soutenir les CCRs de mandat sous-régional en phase de démonstration ou opérationnelle ;

- Organiser ou assister à des événements de haut niveau avec présentation des services climatiques pour l'adaptation, la résilience et le développement durable ;

- Développer des services innovants pour les villes et villages intelligents et les secteurs d'application (énergie, planification du développement, santé, eau et sécurité alimentaire).

L'accès aux données, la recherche et l'innovation sont des facteurs clés pour le développement et le transfert de méthodes, d'outils et de produits. Le Centre va :

- Poursuivre le suivi du réseau africain d'observation in situ opérationnel ;

- Rendre opérationnelles les stations RARS et soutenir la maintenance ou le test des stations

PUMA et climatiques ;

- Installer le DCPC/ WIS, le sauvetage des données et le centre de données, le web, le géoportail et les plateformes cloud;

- Entreprendre des études de prévisibilité, des méthodes innovantes, des outils et le développement de produits pour améliorer la qualité des services ;

- Développer et appliquer des outils d'évaluation de l'impact et de la vulnérabilité ;

Pour attirer des partenariats et mobiliser davantage de ressources, la modernisation de la gouvernance et de la gestion sont des facteurs clés. Au cours de l'année 2023, l’ACMAD va ;

- Organiser les réunions du conseil d'administration, des comités consultatifs et autres réunions de gouvernance, mettre en œuvre les résolutions et les recommandations, y compris celles émanant d'autres organismes pertinents (par exemple AMCOMET) ;

- Suivre avec la CEA, l'OMM et la CUA pour faciliter la finalisation de la réforme de la gouvernance de l'ACMAD ;

- Organiser ou assister à des réunions de haut niveau, des tables rondes, des conférences, d'autres événements ;

- Signer des accords, préparer et mettre en œuvre des manuels de procédure, mobiliser et utiliser

les ressources ;

- Élaborer des plans de communication et de gestion des connaissances ;

- Soutenir la planification, l'organisation, la dotation en personnel, la direction, le contrôle et le compte rendu des activités ;

- Gérer les ressources, développer des partenariats, suivre et évaluer les activités.

Le budget pour chaque activité et objectif stratégique a été présenté. Le budget total pour 2023 de 3 307 000 USD a été proposé, proche des montants mobilisés en 2020 et 2021.

 Le financement de ce plan opérationnel sera assuré par les projets (ClimSA à hauteur d'un tiers, WISER, FOCUS-Afrique...) et les contributions des pays.

**3.1 Discussions**

Les membres ont examiné et félicité le Secrétariat pour le plan de travail et le budget pour 2023. Le faible niveau des contributions des pays est un défi à relever en améliorant la visibilité au niveau national. Il est proposé d'inclure des indicateurs pour 2023 dans le plan. Le budget présenté par objectif et par activité doit également être fourni par poste de dépense. L'implication de l'OMM dans l'opérationnalisation des stations RARS a été demandée. Le Secrétariat a informé la réunion de la disponibilité des codes OMM pour chaque station RARS afin de partager les données satellitaires en temps quasi réel collectées par le WIS. L’ACMAD participe aux réunions du groupe de coordination du réseau de diffusion directe (DBnet) de l'OMM qui gère le réseau mondial de retransmission des données. Ce groupe est l'organe technique à prendre en compte pour le suivi de ce sujet par le bureau régional de l'OMM pour l'Afrique.

**3.2 Résolutions et recommandations**

Le Conseil d'Administration a félicité le Secrétariat pour le plan de travail et le budget pour 2023 et a noté l'accent mis sur la capacité, la qualité des services et la réforme de la gouvernance. Les résolutions et recommandations suivantes ont été faites sur le plan, le budget et l'initiative d'alerte précoce.

**Résolution n°3** : Le Conseil d'Administration a adopté le plan de travail et le budget 2023, a encouragé le Secrétariat à inclure des indicateurs dans le plan.

**4. Questions financières et administratives [Point 4 de l'ordre du jour].**

Le Secrétariat a partagé les recommandations de l'audit dont la mise en œuvre complète nécessiterait la collecte de données sur les taux de change utilisés dans les pays au moment du transfert des contributions à l’ACMAD. Les gains ou pertes liés aux fluctuations des taux de change et la réévaluation des créances des pays doivent être mieux évalués afin de réduire les risques de différences significatives entre les montants à recevoir et les montants réels reçus après paiement.

L'auditeur a proposé de séparer les dettes pour les investissements et les dettes soutenant les opérations. La révision du plan comptable a été effectuée et la séparation est prévue au cours de l'année prochaine. Les taux de dépréciation ou d'amortissement sont en cours de révision et les documents du dossier du personnel sont mis à jour pour répondre aux exigences du manuel de procédures sur le contenu détaillé de chaque dossier du personnel.

Le projet de déclaration d'exécution du budget 2022 a été présenté. L'état final est attendu après l'enregistrement des transactions jusqu'au 31 décembre 2022. Un rapport financier complet pour 2022 sera présenté lors de la session physique du Conseil en mai-juin 2023.

**4.1 Discussions**

Les membres ont pris note des efforts déployés pour mettre en œuvre les recommandations de l'audit. Des options pour la collecte de données sur les taux de change doivent être étudiées

**5. Contribution de l'ACMAD à l'initiative "Alerte précoce pour tous" [Point 5 de l'ordre du jour]**

Après l'inauguration du Centre continental des avis météorologiques multi aléas, les pertes et dommages substantiels dus aux inondations et à la sécheresse signalés dans le rapport sur l'état du climat pour l'Afrique en 2021 et les récentes inondations en Afrique avec jusqu'à une centaine de morts en RDC en décembre 2022, le besoin d'orientation sur les rôles des parties prenantes de l'alerte précoce et de l'action précoce le long du cycle de valeur de l'alerte est nécessaire pour améliorer les performances.

Les répercussions mondiales, continentales, régionales, nationales et locales des catastrophes incitent à mettre en œuvre le processus en cascade établi par l'OMM pour la surveillance, la prévision et l'alerte. Les rôles et activités présentés ci-dessous sont proposés pour différents niveaux :

- Prévisions, avis et veilles aux niveaux continental et régional par les Centres continentaux et régionaux ;

- Avis et veilles sur les prévisions basées sur l'impact aux niveaux continental et régional par le biais de plateformes utilisateur avec la réduction des risques de catastrophes ;

- Le développement des capacités et le transfert de technologie aux pays sont des rôles clés des Centres continentaux/régionaux qui identifient, calibrent, valident et transfèrent aux pays des méthodes, outils et produits avancés.

- Services de prévision et d'alerte basés sur l'impact au niveau national par les SMHNs et les Agences de gestion des catastrophes ;

- La communication des informations générées et la planification et l'action d'urgence au niveau national par le biais des plateformes nationales pour la réduction des risques de catastrophes et au niveau régional/continental avec le Groupe de travail africain sur la réduction des risques de catastrophes et les plateformes connexes. Les gouvernements, les RECs et les Départements ou Divisions concernés de la CUA sont proposés comme acteurs clés en collaboration avec les agences des Nations Unies.

**5.1 Discussions**

Les membres et les partenaires ont félicité le Secrétariat pour ses efforts et ont souligné l'importance des discussions pour aborder les questions de communication liées aux alertes précoces. L'implication des affaires étrangères et de la gestion des catastrophes au niveau national doit être harmonisée. La communication des alertes ciblant les niveaux locaux devrait aborder les questions de mandat des parties prenantes impliquées pour assurer la complémentarité.

L'expérience d'alerte précoce de la Direction Générale de la Météorologie au Maroc a été partagée avec les participants. Le système PNT est exploité à une résolution horizontale de 1,3 km au niveau local, la Direction de la gestion des risques assurant la coordination au niveau national. Des applications pour téléphones intelligents ont été développées par les services météorologiques pour diffuser des informations à mille cinq cents municipalités ou autorités locales. Les Services météorologiques et les opérateurs de télécommunication collaborent dans le cadre d'un contrat facilitant la communication. La Direction Générale de la Météorologie du Maroc est disponible pour soutenir des développements similaires à travers le continent.

**5.2 Résolutions et recommandations**

Les membres du Conseil d'Administration ont félicité l’ACMAD pour ses efforts visant à mettre en évidence le défi à relever pour une alerte précoce efficace en Afrique. Ils ont discuté des rôles et ont fait la recommandation suivante.

**Recommandation n°8 :** L’ACMAD doit poursuivre les consultations sur les rôles pour une alerte précoce efficace pour tous en Afrique en partageant le document de travail avec les participants et en assurant le suivi avec les représentants permanents et l'OMM pour soutenir la production d'informations d'alerte précoce et la réforme de la communication.

**6. Clôture de la session**

Le Vice-Président a ouvert la séance de clôture. Après les remarques de clôture, il a remercié tous les participants et a déclaré la clôture de la Session.

**PARTIE III**

**7. DÉCLARATION FINALE DE LA 9em SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACMAD (CA Ext 09)**

En l'an deux mille vingt-trois, les 10 et 11 janvier, la session extraordinaire du Conseil d’Administration de l’ACMAD (CA Ext 09) s'est tenue en ligne sous la présidence du Prof. Mansur BAKO MATAZU Président du Conseil d’Administration de l'ACMAD et Représentant Permanent (RP) du Nigeria auprès de l'OMM pendant le premier jour et de M. Lawan Balawan KATIELOU GAPTIA Vice-Président du Conseil d’Administration de l'ACMAD et RP du Niger auprès de l'OMM pendant le deuxième jour.

Le Conseil a examiné les points à l'ordre du jour, notamment les rapports du Président et du Directeur Général pour 2022 et pour son premier mandat de quatre ans. Le plan de travail et le budget pour 2023, les priorités avec la PNT à haute résolution en Afrique et les rôles des parties prenantes pour la mise en œuvre de l'initiative d'alerte précoce pour tous en Afrique étaient des points supplémentaires à l'ordre du jour. Les présentations et les discussions ont abouti aux résolutions et recommandations suivantes.

**Résolution n° 1 :** Après la présentation et les discussions, le Conseil a adopté l'ordre du jour de la session.

**Résolution 2** : Les membres du Conseil d'Administration ont adopté les rapports pour 2022 et le rapport quadriennal du Directeur Général.

**Résolution n°3** : Le Conseil d'Administration a adopté le plan opérationnel et le budget 2023, a encouragé le Secrétariat à inclure des indicateurs dans le plan et a mis l'accent sur le développement des capacités, la visibilité au niveau national et la réforme de la gouvernance du plan opérationnel.

**Recommandation 1 :** Le Secrétariat de l'ACMAD est encouragé à travailler avec les membres du Conseil d'Administration dans le processus de renouvellement du MoU avec EUMETSAT.

**Recommandation n°2** : les RPs sont encouragés à envisager de travailler avec l'ACMAD en vue de la création des centres d’alertes au niveau national pour soutenir la réduction des risques de catastrophes.

**Recommandation n°3** : les pays sont encouragés à envisager de faire participer davantage les

Services hydrologiques nationaux a l’alerte par le biais de la plateforme HYDROSOS.

**Recommandation #4** : L’ACMAD est invité à préparer les TdRs des points focaux des pays avec le soutien du Président et à les soumettre aux pays en incluant des sections de sensibilisation sur la disponibilité, la validation et l'utilisation des produits de l’ACMAD pour faciliter la désignation.

**Recommandation n°5 :** il est demandé à l’ACMAD et à ses partenaires de donner la priorité à la formulation du plan stratégique 2024/27 pour soutenir la mobilisation des ressources.

**Recommandation #6 :** Reconnaissant que l'alerte précoce est la voie à suivre, le Conseil a apprécié les prévisions basées sur l'impact à l’ACMAD en tant que produit de pré-alerte et a encouragé l’ACMAD à continuer à soutenir le développement d'informations plus localisées au niveau national. Le Maroc s'est engagé à soutenir ces développements qui impliquent la prévision numérique du temps à haute résolution

**Recommandation n°7 :** Le Conseil d'Administration a pris note des efforts déployés sur la question de la gouvernance et a exhorté l’ACMAD à accélérer la mise en œuvre des activités soutenant la réforme de la gouvernance en mettant l'accent sur les recommandations de la réunion du bureau de l’AMCOMET qui s'est tenue le 9 septembre 2022 à Maputo-Mozambique.

**Recommandation n°8 :** L’ACMAD doit poursuivre les consultations sur les rôles pour une alerte précoce efficace pour tous en Afrique en partageant le document de travail avec les participants et en assurant le suivi avec les représentants permanents et l'OMM pour soutenir la réforme nécessaire de la communication de l'information sur l'alerte précoce.

Fait à Niamey le 11 janvier 2023

Le Secrétaire du conseil d'administration Le Président du Conseil d'Administration

Andre KAMGA FOAMOUHOUE Prof. Mansur BAKO MATAZU